

ANNONCES LEGALES  
AVIS AU PUBLIC

Communauté de communes Essor du Rhin

Modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols de la commune de  
Rumersheim-le-Haut

Le public est informé que, par délibération du conseil communautaire du 4 juillet 2016, la communauté de communes Essor du Rhin, compétente en matière d'urbanisme réglementaire, a prescrit une modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune de Rumersheim-le-Haut. Elle porte sur la rectification d'une erreur matérielle relative à la profondeur de constructibilité.

Pendant un mois du 16 août au 16 septembre 2016, le public pourra consigner ses observations sur le registre accompagnant l'ensemble des éléments du projet de modification simplifiée en mairie de Rumersheim-le-Haut (3, rue des Lilas 68740 Rumersheim-le-Haut) et au siège de la communauté de communes Essor du Rhin (2, rue du Rhin 68740 Fessenheim), aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie et du siège de la communauté de communes.

Le public pourra également consigner ses observations par écrit au siège de la communauté de communes Essor du Rhin à l'attention de Monsieur le Président.

Le Président de la communauté de communes Essor du Rhin, François BERINGER.